Zeitschrift: bulletin.ch / Electrosuisse
Herausgeber: Electrosuisse
Band: 108 (2017)
Heft: 9

Artikel: Seien wir doch einmal ehrlich = Soyons sincères
Autor: Badran, Jacqueline
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-791347

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jacqueline Badran
Nationalrätin SP/ZH
Conseillère nationale PS/ZH

Seien wir doch einmal ehrlich

Strom ist in unserer Gesellschaft ein essenzielles Gut – so wie Wasser. Strom muss 365 Tage im Jahr, 24 Stunden pro Tag zur Verfügung stehen. Und dies völlig unabhängig von Nachfrage und Handelspreisen. Hinzu kommen auf Produzentenseite kapitalintensive und sehr lange Investitionshorizonte, kombiniert mit geringer kurzfristiger Steuerbarkeit der Produktionsmengen. Auf Verbraucherseite herrscht faktischer Konsumzwang und damit eine äusserst geringe Preiselastizität. Daher lässt sich der Stromproduktion keine Marktlogik überstülpen, denn die klassische Marktsteuerung der Angebots- und Nachfragemengen über den Preis versagt. Die ideologisch und nicht ökonomisch getriebene Liberalisierung im europäischen Strommarkt hat denn auch zur Absurdität geführt, dass die Handelspreise von den Gestehungskosten abgekoppelt und dafür an Gaspreis, CO_2-Preise etc. gebunden wurden. Das ist systemfremd, denn ein Marktpreis spiegelt immer die realen Produktionskosten – ansonsten würden Anbieter ja nicht mehr (oder weniger) produzieren. Was beim Strom ja evidenterweise gar nicht möglich ist.

Die Folge: Ganz Europa retarifiert nach der Liberalisierungswelle die Strompreise. Und zwar auf Umwegen. Man nennt es dann «Kostendeckende Einspeisevergütung», «Marktprämie» oder über Jahrzehnte «garantierte Abnahmepreise». Der Grund ist einfach: Sonst würde weder investiert, noch die Versorgungssicherheit garantiert. Und ups! Plötzlich entdeckt man, dass der «Markt» zur Versorgungssicherheit und aus netztechnischen Gründen eine administrierte (geplante) Menge an Strom braucht. Dazu «designt» man jetzt Kapazitätsmärkte. Hauptsache man kann so tun, als spielte man Markt, obwohl man faktisch zurückkehrt in das über Jahrzehnte bewährte äusserst simple und effiziente Tarifsystem. Geben wir das doch endlich einmal zu. Dann können wir uns über ein sinnvolles Tarifsystem unterhalten – aktuell, ob wir die Durchschnittspreis- oder die Gestehungskostenmethode anwenden (wobei ich Zweiteres deutlich besser finde). Nur so schaffen wir Investitions- und damit die notwendige Versorgungssicherheit. Und noch was: Hören wir doch endlich damit auf, den Ausgleich zwischen einem systemfremden Handelspreis und realen Gestehungskosten als «Subvention» zu bezeichnen. Das hälfe nämlich, unsere mentalen «Strommarkt-Modelle» in den richtigen (Regulierungs-)Rahmen zu setzen.

Soyons sincères

Dans notre société, l'électricité est un bien essentiel, tout comme l'eau. Elle doit être disponible 365 jours sur 365, 24 heures sur 24. Et ce, indépendamment de la demande et des prix de négoce. S'ajoutent à cela des horizons d'investissement très longs et à forte intensité de capital du côté des producteurs, combinés à une faible gérabilité à court terme des quantités de production. Du côté des consommateurs, il y a, dans les faits, une obligation de consommation et, ainsi, une élasticité des prix extrêmement faible. C'est pourquoi la production d'électricité ne peut se soumettre à aucune logique de marché, car les règles classiques du marché, selon lesquelles c'est le prix qui gère l'offre et la demande, ne fonctionnent pas. La libéralisation sur le marché européen de l'électricité, portée par une idéologie et non par l'économie, a donc également mené à la situation absurde dans laquelle les prix du négoce ont été découplés des coûts de revient et reliés, à la place, au prix du gaz, aux prix du CO_2, etc. Cela va à l'encontre du système, car un prix du marché reflète toujours les coûts de production réels – autrement, les prestataires ne produiraient pas plus (ou moins). Ce qui, pour l'électricité, n'est évidemment pas possible.

Conséquence : suite à la vague de libéralisation, toute l'Europe applique de nouveaux tarifs à l'électricité – par des moyens détournés, qu'on appelle « rétribution à prix coûtant du courant injecté », « prime de marché » ou « prix de reprise garantis » sur des décennies. La raison à cela est simple : à défaut, il n'y aurait ni investissements, ni garantie de la sécurité d'approvisionnement. Et là, oups ! On découvre soudain que le « marché » a besoin d'une quantité (prévue) administrée de courant électrique pour la sécurité d'approvisionnement et pour des raisons de technique du réseau. Pour cela, on conçoit maintenant des marchés de capacité. Le principal est que l'on puisse faire comme si on jouait au marché, même si dans les faits, on revient au système tarifaire extrêmement simple et efficace qui a fait ses preuves pendant des décennies. Finissons par admettre cela une bonne fois pour toutes ! Ensuite, nous pourrons discuter d'un système tarifaire judicieux – actuellement, il s'agit de savoir si nous appliquons la méthode du prix moyen ou celle des coûts de revient (je trouve la seconde nettement meilleure). C'est la seule manière de générer la sécurité d'investissement et, par là même, la sécurité d'approvisionnement nécessaire. Encore une chose : arrêtons enfin d'appeler « subvention » la différence entre un prix de négoce contraire au système et les coûts de revient réels. En effet, cela nous aiderait à placer nos « modèles de marché électrique » mentaux dans le bon cadre (régulatoire).